



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
See herein for bid submission  
instructions/

Voir la présente pour les  
instructions sur la présentation  
d'une soumission

NA  
Alberta

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada/Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
Harry Hays Building (HHB)  
Room 759, 220-4th Avenue SE  
Calgary  
Alberta  
T2G 4X3

<b>Title - Sujet</b> Réparation et entretien de ponts ro	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> ET858-210482/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> PSPC-ET858-210482	<b>Date</b> 2020-09-11
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$CAL-142-7088	
<b>File No. - N° de dossier</b> CAL-0-43018 (142)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-09-22</b>	<b>Time Zone Fuseau horaire Mountain Daylight Saving Time MDT</b>
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Blake, Luke J.	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> cal142
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (403) 613-0725 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

**Cette modification vise à répondre aux questions suivantes de l'industrie :**

**Q1 : L'activité 3 exige un prix ferme pour que notre ingénieur présente des certificats signés. Notre ingénieur demande que nous recevions une copie du dernier rapport de certificat car ils seront déjà conçus. Refaire (concevoir) ces rapports et certifier à partir de zéro sera coûteux.**

A1 : Nous n'avons jamais fait cela auparavant, il n'y a donc pas de copies précédentes.

**Q2 : En ce qui concerne l'Activité 5 Échantillonnage d'huile hydraulique, veuillez nous faire parvenir les derniers rapports d'analyse. Cela indiquera s'il y a eu des problèmes marginaux qui nous permettraient de mieux comprendre les besoins en équipement.**

R2 : Seules les grues de châssis principaux et auxiliaires ont des tests d'huile réguliers. L'huile hydraulique de la grue à cadre principale vient d'être changée récemment, après environ 18 mois de service. La grue à cadres auxiliaire sera vidangée au cours des prochaines semaines. Elle est utilisée moins souvent et donc l'huile dure plus longtemps. Les autres grues hydrauliques n'ont pas fait l'objet de prélèvements régulier d'huile. Nous fournirons des copies des rapports des tests d'huile à l'entrepreneur pour référence après l'octroi du contrat. En outre, les deux ponts roulants sur le pont d'exploitation font l'objet d'une brève inspection annuelle par leur fournisseur ; ces rapports seront également fournis à l'entrepreneur.

**Q3 : Dans la section A2.4.2.3 de l'EDT, concernant le point 3 où la plupart des guides de chaîne sont saisis, etc.**

**(a) Combien y a-t-il de guides-chaîne ?**

**(b) Les guides-chaîne semblent être montés sur la face inférieure de la plate-forme. Quel est le moyen sûr d'y accéder ?**

A3 :

(a) Il y a 23 guides de chaîne dans chaque baie, sauf la dernière qui en compte 21 (l'échelle à poissons prenant place du dernier cadre double qui aurait eu 2 guides). Cela donne un total de 136 guides-chaîne.

(b) Oui, les guide-chaînes sont montés sur la face inférieure de la plate-forme. Le meilleur accès se fait par la galerie technique sous le pont ou par le haut des cadres lorsque ceux-ci sont en position de rangement (position « haut »). La galerie technique est visible sous la grue à cadres dans la figure 4 de l'EDT, mais veuillez aussi voir le dessin et les photos ci-jointes.

**Q4 : Dans la section A2.4.2.3 de l'EDT, concernant le point 6 pour les rails de la grue à cadres, le défaut où les roues ne sont pas en plein contact et nécessitent un calage des rails, etc. :**

**a) Quelle est la longueur du rail de la grue ?**

**b) Quel est le profil du rail de la grue et quelle est la longueur des différentes sections de celui-ci ?**

**(c) Combien y a-t-il d'attaches de rail par section ?**

A4 :

(a) Le rail de la grue s'étend sur presque toute la longueur du tablier c'est-à-dire environ 864 pieds, plus un autre environ 30 pieds à l'intérieur du hangar.

(b) Le rail porte la marque de roulement suivante sur l'âme : « 30 40 |S| 1994 ». Les différentes sections de rail ont de 20 et de 30 pieds (variable). Les rails sont reliés par des éclisses avec 3 boulons par extrémité.

(c) Le nombre de crapauds de rail par section varie. Les crapauds de rail se présentent en groupes de 4, situés généralement près de chacun des guides de chaîne et aux extrémités des sections. Il semble y avoir entre 3 et 6 jeux de crapauds par section de rail. Le léger virage de la voie près du hangar comporte 3 jeux de crapauds. Au 10 septembre, la plupart des crapauds de rail sont en place bien que quelques-uns semblent lâches.

**Q5 : Dans l'EDT, aux sections A2.4.4, A2.4.5, A2.4.6 pour les trois ponts roulants, les photographies incluses ne montrent aucune échelle d'accès ou cadre d'entretien. Veuillez confirmer que l'entrepreneur doit fournir des échafaudages et des échelles ?**

A5 : L'accès le plus facile aux ponts roulants sur le pont d'exploitation du barrage se fait depuis le toit du hangar du tablier opérationnel. Ce toit est juste visible au bas de la figure 24 et c'est de là ont été prises les photos des figures 27, 28, 32 et 33. L'entrepreneur devra prévoir un moyen d'accès pour ce toit ainsi pour le pont roulant de l'atelier de menuiserie.

**Q6 : En ce qui concerne le travail de l'activité 2, Inspections, entretien et rapports : Étant donné que nous n'avons pas eu de visite sur place, il est très difficile de chiffrer les réparations de « travaux connus » (réf. EDT A2.4.2.3 *Problèmes connus*, et similaires pour les autres grues). Ces réparations, peuvent-elles être effectuées en tant que « travaux imprévus » par le biais du processus d'autorisation des tâches ? De cette façon, l'accès au travail et au site de travail peut être planifié et alors un plan de travail sûr et rentable pour chaque réparation individuelle peut être créé.**

A6: Merci d'avoir posé la question. En effet, cela a toujours été l'intention et je m'excuse que ce n'était pas clair. L'activité 2 comprend le diagnostic de défaillances découvertes lors des inspections, car l'entrepreneur sera déjà là, et cela évite un deuxième voyage. Mais l'activité 2 n'inclut aucune réparation. Toutes les réparations seront effectuées dans le cadre de l'activité 7, qui est entièrement des « travaux imprévus » effectués via l'autorisation de tâches.

Mon intention en mentionnant les « problèmes connus » de chaque grue dans l'EDT était de donner aux soumissionnaires une idée de la portée des problèmes qui pourraient être rencontrés et de divulguer pleinement les conditions existantes. Chacun de ces défauts nécessitera en effet sa propre autorisation de tâches, ou éventuellement deux autorisations de tâches: dans ce cas, la première AT serait pour un diagnostic prolongé, des tests, et une ouverture supplémentaires, etc. au besoin pour élaborer une estimation des coûts de réparation, et la deuxième AT consisterait à acheter des pièces et des matériaux, à embaucher des sous-traitants, à louer du matériel, etc., au besoin, pour effectuer la réparation proprement dite. En fait, l'approche à deux TA se produit assez souvent avec les autres contrats d'entretien que nous avons pour nos autres barrages.

J'aurais probablement dû choisir un meilleur nom, comme « problèmes actuels » ou quelque chose comme ça; l'utilisation du mot « connu » dans « problèmes connus » prête effectivement à confusion avec « travail connu » dans la feuille de présentation de la soumission financière.

### IMAGES



Figure 1: Pulley (chain guide) for frame crane. /// Poulie (guide de chaîne) pour la grue à cadres.



*Figure 2 : Pulley (chain guide) for frame crane. // Poulie (guide de chaîne) pour la grue à cadres*



*Figure 3 : Crawlspace under operations deck /// Galerie technique sous le tablier opérationnel*

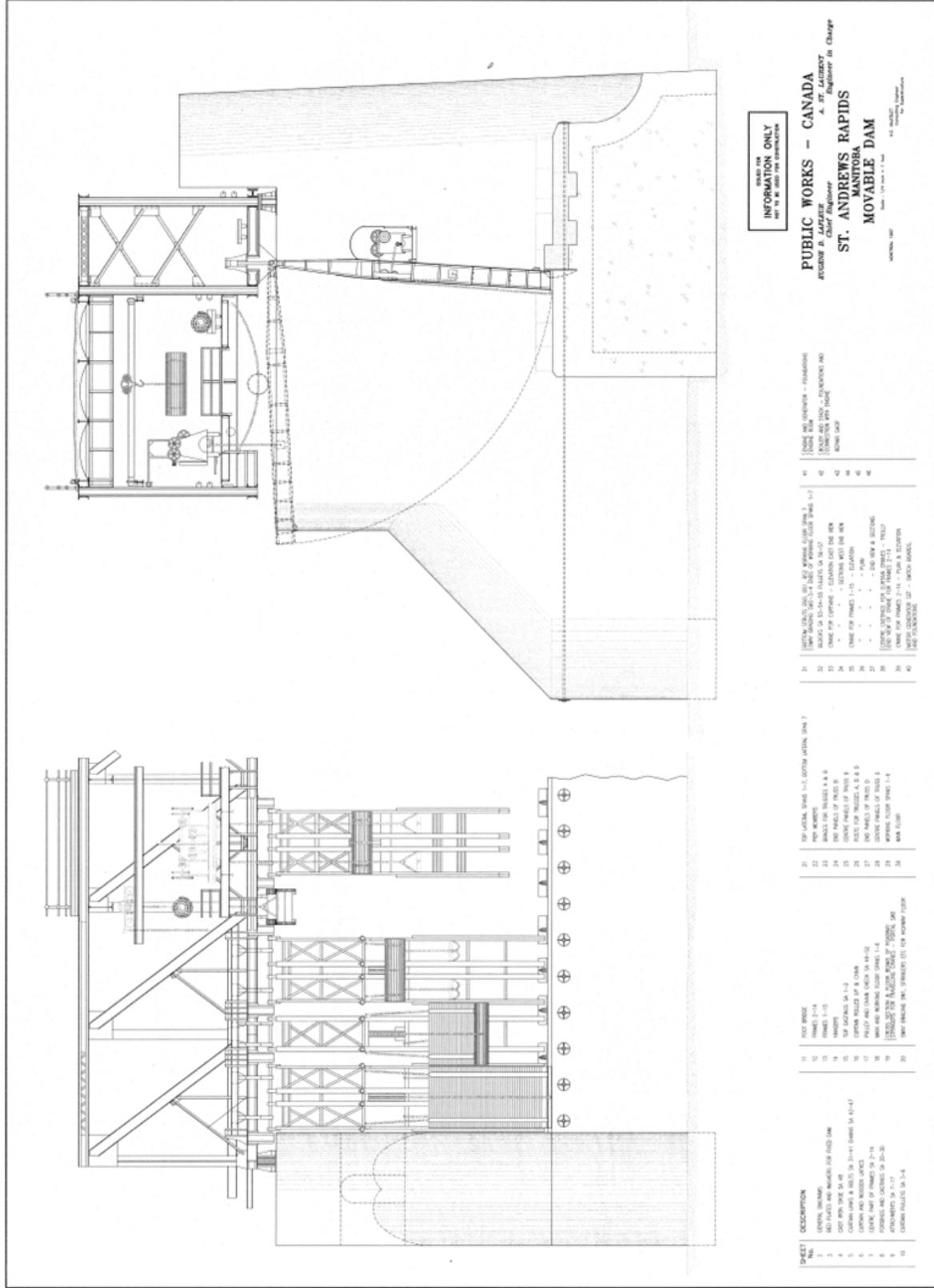


*Figure 4: Operating deck showing crane rails for frame crane // // Tablier opérationnel montrant le rail de grue pour la grue à cadres*

N° de l'invitation - Solicitation No.  
 ET858-210482/A  
 N° de réf. du client - Client Ref. No.  
 ET858-210482

N° de la modif. - Amd. No.  
 002  
 File No. - N° du dossier  
 CAL-0-43018

Id de l'acheteur - Buyer ID  
 CAL142  
 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS  
 CAL-0-43018



BASED ON  
 INFORMATION ONLY  
 À VISER SEULEMENT

**PUBLIC WORKS - CANADA**  
 A. ST. LAURENT  
 Ingénieur en Chef  
**ST. ANDREWS RAPIDS**  
**MANITOBA**  
**MOVABLE DAM**  
 1:25  
 1/2" = 1'-0"

NO.	DESCRIPTION	NO.	DESCRIPTION
1	GENERAL DRAWING	31	SECTION 2-10 - 10' x 10' SECTION
2	SECTION 1-1	32	SECTION 2-11 - 10' x 10' SECTION
3	SECTION 1-2	33	SECTION 2-12 - 10' x 10' SECTION
4	SECTION 1-3	34	SECTION 2-13 - 10' x 10' SECTION
5	SECTION 1-4	35	SECTION 2-14 - 10' x 10' SECTION
6	SECTION 1-5	36	SECTION 2-15 - 10' x 10' SECTION
7	SECTION 1-6	37	SECTION 2-16 - 10' x 10' SECTION
8	SECTION 1-7	38	SECTION 2-17 - 10' x 10' SECTION
9	SECTION 1-8	39	SECTION 2-18 - 10' x 10' SECTION
10	SECTION 1-9	40	SECTION 2-19 - 10' x 10' SECTION
11	SECTION 1-10	41	SECTION 2-20 - 10' x 10' SECTION
12	SECTION 1-11	42	SECTION 2-21 - 10' x 10' SECTION
13	SECTION 1-12	43	SECTION 2-22 - 10' x 10' SECTION
14	SECTION 1-13	44	SECTION 2-23 - 10' x 10' SECTION
15	SECTION 1-14	45	SECTION 2-24 - 10' x 10' SECTION
16	SECTION 1-15	46	SECTION 2-25 - 10' x 10' SECTION
17	SECTION 1-16	47	SECTION 2-26 - 10' x 10' SECTION
18	SECTION 1-17	48	SECTION 2-27 - 10' x 10' SECTION
19	SECTION 1-18	49	SECTION 2-28 - 10' x 10' SECTION
20	SECTION 1-19	50	SECTION 2-29 - 10' x 10' SECTION
21	SECTION 1-20	51	SECTION 2-30 - 10' x 10' SECTION
22	SECTION 1-21	52	SECTION 2-31 - 10' x 10' SECTION
23	SECTION 1-22	53	SECTION 2-32 - 10' x 10' SECTION
24	SECTION 1-23	54	SECTION 2-33 - 10' x 10' SECTION
25	SECTION 1-24	55	SECTION 2-34 - 10' x 10' SECTION
26	SECTION 1-25	56	SECTION 2-35 - 10' x 10' SECTION
27	SECTION 1-26	57	SECTION 2-36 - 10' x 10' SECTION
28	SECTION 1-27	58	SECTION 2-37 - 10' x 10' SECTION
29	SECTION 1-28	59	SECTION 2-38 - 10' x 10' SECTION
30	SECTION 1-29	60	SECTION 2-39 - 10' x 10' SECTION